



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Cahors, le 02 février 2017

Communiqué de presse

TÉLÉDÉCLARATION AIDES BOVINES – CAMPAGNE 2017 AIDE AUX BOVINS ALLAITANTS ET AIDE AUX BOVINS LAITIERS AIDES AU VEAU SOUS LA MÈRE ET VEAUX AB

La Direction Départementale des Territoires du LOT vous informe ...

La TÉLÉDÉCLARATION en ligne EST OBLIGATOIRE
via le site « TelePAC » : www.telepac.agriculture.gouv.fr
dès le début janvier 2017 jusqu'au 15 mai 2017 au plus tard
Il ne sera pas possible de déposer une demande « papier ».

!!\ TOUS LES DISPOSITIFS DE TÉLÉDÉCLARATION DES AIDES BOVINES SONT OUVERTS !!

1 → AIDE AUX BOVINS ALLAITANTS (ABA) ET AIDE AUX BOVINS LAITIERS (ABL)

2 → AIDES AU VEAU SOUS LA MÈRE ET VEAUX AB (VSLM)

Comme l'an dernier, la Chambre d'Agriculture proposera un accompagnement personnalisé aux éleveurs qui le souhaiteront, pour les aider à réaliser leur déclaration.

Pour l'Aide aux veaux sous la mère et l'Aide aux veaux BIO (VSLM)
N'oubliez pas de nous adresser les justificatifs demandés :

→ Veau sous la mère :

* Preuve d'adhésion à un ODG en charge d'un label rouge toujours valide à la date limite de dépôt de la demande, soit au 15 mai 2017, et indiquant votre date d'adhésion,

ET

* Attestation de votre ODG et/ou de l'organisation de producteurs à laquelle vous adhérez, précisant la liste individuelle des veaux éligibles (labellisés mais non labellisés) au cours de l'année civile 2016 ou depuis la date d'adhésion à l'ODG (si vous avez adhéré à l'ODG au cours de l'année 2016) ;

→ Veau AB :

* Copie du document justificatif prévu à l'article 29 du règlement (CE) n° 834-2007 délivré par l'organisme certificateur en agriculture biologique et certifiant que vous êtes engagé en agriculture biologique pour la production de veaux,

ET

* Tickets de pesée délivrés par les abattoirs pour chaque animal éligible.

Pour toute information ou pour un appui téléphonique :

DDT du Lot – ABA / ABL / VSLM 2017 – Cité administrative – 127, Quai Cavaignac – 46009 Cahors cedex

Renseignements au tél. : 05 65 23 61 57/60 – Mels : martine.noirjean@lot.gouv.fr / ddt-pac@lot.gouv.fr

Prenez connaissance sur Télépac des notices d'information Aide aux Bovins Allaitants (ABA) / Aide aux Bovins Laitiers (ABL) / Aides au Veau Sous La Mère et Veaux AB (VSLM) – Campagne 2017

Le service Communication

Contacts presse : Marie José TORTAJADA

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

marie-jose.tortajada@lot.gouv.fr

préfecture du Lot, cabinet du préfet, chargé de la communication interministérielle

site internet : www.lot.gouv.fr